

**DÉMARCHE DE DEMANDE DE LICENCE**

**GRAVELINES TRIATHLON 2024**

**Première Licence ou Renouvellement**

Pour info: La saison 2024 débute le 1er janvier, cependant il vous est possible d’établir votre demande de licence longue sans supplément de prix, valable du 1er septembre 2023 au 31 décembre 2024.

1. Connectez-vous sur **https://espacetri.fftri.com/**

2. Cliquer sur “ Se licencier ” pour une première licence

ou “ Se connecter” puis “Renouveler sa licence” pour un renouvellement de licence

3. Suivez les instructions

 Choisissez la Ligue Nord Pas de Calais

Puis Gravelines Triathlon

4. Règlement : A la page « Méthode de paiement » cocher **oui** pour « payer en ligne la cotisation club ainsi que ma licence »

5. Télécharger, imprimer, dater et signer le formulaire « demande de licence »

6. Faites remplir le certificat médical téléchargé avec le formulaire par votre médecin en lui demandant de rayer ou mentionner la phrase

La pratique du sport (1) en compétition (Valable pour une licence Compétition ou une licence Loisir)

La pratique du sport (1) (Valable pour une licence Loisir)

7. Lors de la prise de licence, le licencié devra sélectionner la formule assurance qu'il souhaite souscrire.

Trois formules lui seront proposées : Le montant de la formule assurance sélectionnée est alors ajouté au prix de la licence, le licencié retrouve le détail du coût total lorsqu'il arrive au terme de sa prise de licence.

8. Nous vous demandons de privilégier le paiement en ligne, démarche simple et rapide.

Pour les personnes souhaitant exceptionnellement échelonner le paiement ou régler par coupons sport ou ANCV, demander au préalable l’accord du Président ou du trésorier.

**Coût licences :**

● jeune compétition 55€ [ 31€ licence + 24€ cotisation club] + assurance

● adulte compétition 160€ [107€ licence + 53€ cotisation club] + assurance

● adulte loisir 104€ [51€ licence + 53€ cotisation club] + assurance



**Particularités LICENCE JEUNE**

● La fiche sanitaire est à remplir est à transmettre au secrétaire via les encadrants

● Les traitements médicamenteux sont fournis avec l’ordonnance

Dépôt du dossier Le dossier devra être remis COMPLET sous enveloppe fermée :

● au club dans la bannette du secrétaire,

● dans la boite à lettre à l’entrée de la barrière du complexe Maurice Baude

● par courrier à l'adresse suivante: Gravelines Triathlon Route de Bourbourg 59820 Gravelines

**TRAITEMENT DES DOSSIERS**

● Jusqu’au Mardi 12 décembre 2023 à 20H: Les dossiers déposés COMPLET seront traités « au fil de l’eau » et en tout état de cause avant le 1er janvier pour les derniers.

Passé cette date les licences seront traitées mensuellement dans le courant de la semaine suivant la réunion du Comité Directeur soit aux environs du 15 de chaque mois

**RAPPEL**

N’OUBLIEZ que les demandes de licence en ligne remplies après le 1er janvier 2024 se verront imposer une pénalité FEDERALE de 20€ (non prise en charge par le club).

Lors des vacances, il n’y a aucun traitement de dossier

Demande de reçus ou justificatif de règlement de LICENCE

Faire la demande au secrétaire

Expédition par mail et/ou par courrier préparer une enveloppe timbrée pour l’envoi retour

**Participation à faire vivre le club**

 La cotisation club étant dérisoire au vu de ce qui vous est proposé, le club vous demande en contrepartie quelques jours de bénévolat pour l'organisation de ses différentes manifestations ou pour l'encadrement des plus jeunes en fonction de vos disponibilités bien sûr !

Les inscriptions au bénévolat se font AVANT LA MANIFESTATION en répondant au SONDAGES communiqués.

Les licenciés n'ayant pas participé à l'organisation d'aucun de ces évènements se verront redevable d’une augmentation du coût de la part club un courrier leur sera adressé ultérieurement

Bonne saison à tous !